

Cher·e·s adhérent·e·s,

Chaque année, l'IRESA vous adresse un appel à cotisation afin de contribuer au développement de l'association ainsi qu'à ses projets, dont les axes sont définis ensemble lors de notre assemblée générale annuelle (prochaine date : jeudi 04 avril 2019, en fin de journée -invitations à venir !).

Vous trouverez en page suivante les montants de cotisation 2019, identiques à 2018. Pour le règlement, nous vous incitons à **privilégier les virements** qui nous facilitent le suivi mais nous vous proposons plusieurs possibilités :

- **Par virement** (RIB page suivante / n'oubliez pas d'indiquer votre nom en référence du virement!)
- **Par paiement en ligne sur Hello Asso**
- **Par chèque** à l'ordre de l'IRESA (attention l'adresse postale est désormais 2 rue pilastre, 49100 ANGERS)

Pour les adhérent·e·s structures :

Vous pouvez souscrire à un service complémentaire : « **LED** » : pour accéder à des **tarifs avantageux sur vos commandes de fournitures et petits équipements de bureau** auprès de la Sadel.

Le montant de l'adhésion au service ? 10 % de votre cotisation IRESA (cf page suivante).

Pour plus de renseignements, contactez Françoise Charles (02 41 88 94 07) qui vous fera parvenir la convention d'adhésion à ce service.

Je reste disponible pour échanger avec vous sur toutes remarques et questions relatives aux montants et à la position de votre organisation dans la grille de cotisation.

Le trésorier de l'IRESA,
Pierre Guyon



<> Montants annuels 2018 & options possibles

Adhérents structures			Montants individuels	
	Cotisation IRESA	Option LED*	Étudiants	A partir de 10€
Allégée +	À partir de 60€	À partir de 6€	Demandeurs d'emploi	À partir de 20€
Allégée	À partir de 120€	A partir de 12€	Individuels	À partir de 30€
Équilibre	À partir de 290€	A partir de 29€		
Soutien	À partir de 550€	A partir de 55€		
Soutien +	À partir de 800€	A partir de 80€		
Soutien ++	À partir de 1 250€	A partir de 125 €		

*montant LED : Ajouter 10 % de votre cotisation IRESA (soit 290€+29€ pour une cotisation équilibre + LED)

- A quel montant cotiser ?

Pour que la cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion, les adhérents structures auto-déterminent leur cotisation à l'IRESA en fonction de leurs capacités financières.

Le montant choisi ne modifie en rien les possibilités de participation à l'IRESA pour les adhérents (pas de favoritisme suivant le niveau de cotisation!).

→ **Cotisation équilibre** : En point de repère, une cotisation appelée « équilibre » a été instaurée : si toutes les structures adhérentes cotisent à l'équilibre, l'objectif de couverture d'1/3 du budget est quasiment atteint !

- Pourquoi cotiser ?

Vos cotisations sont indispensables pour permettre à l'IRESA de se pérenniser : c'est un élément clé de notre autofinancement, qui nous permet de conserver une indépendance financière pour mettre en œuvre notre projet politique commun !

<> RIB IRESA :

Vous avez choisi le virement ? N'oubliez pas d'indiquer votre nom pour que nous puissions vous identifier!

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	39404	00020865101	84	EUR	CM ANGERS RUCHE ANGEVINE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8394	0400	0208	6510 184
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CM ANGERS RUCHE ANGEVINE			IRESA		
1 PLACE DE LORRAINE			2 RUE PILASTRE		
49100 ANGERS			49100 ANGERS		
☎ 02 41 21 49 49					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		